45535 - Le lavage des pieds est-il meilleur que leur massage ?

question

Qu’est-ce qui est meilleur pour les pieds : le lavage ou le massage ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Pour la majorité des ulémas y compris Abou Hanifa, Malick et Chafii) le lavage est meilleur puisqu’il constitue la règle. Voir al-madjmou’, 1/502.

L’imam Ahmad soutient que le massage des bottes est meilleur (là où il est permis de le faire). Et il fonde son avis sur les arguments suivants :

1/ Il est plus facile. Or, chaque fois qu’il a été donné au Messager d’Allah (bénédiction et salut soient sur lui) de choisir entre deux affaires, son choix portait sur la plus facile, pourvu qu’elle n’impliquât pas un péché. Car, dans ce cas, il s’en éloignait autant que possible. (rapporté par al-Boukhari, 3560 et par Mouslim, 2327).

2/ C’est une dispense. Or le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Certes Allah aime qu’on profite de Ses dispenses de la même manière qu’Il réprouve qu’on Lui désobéisse (rapporté par Ahmad, 5832 et déclaré authentique par al-Albani dans Irwa al-Ghalil, 564.

3/ La pratique du massage des bottes est une manière de se démarquer des innovateurs (hérétiques) tels les khawaridj et les chiites rafidites qui la contestent.

De nombreux hadith rapportés du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) prônent qu’il a pratiqué et le massage et le lavage. Ce qui a fait dire à certains ulémas que les deux ont la même valeur. Ce qui est l’avis d’Ibn al-Moudhir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde).

Cheikh al-islam Ibn Taymiyya et son disciple Ibn al-Qayyim soutiennent que ce qui est préférable pour chacun c'est ce qui est approprié à son état ; le massage est préférable pour le porteur de bottes, et le lavage l'est pour celui qui en est dépourvu. Et il ne faut pas porter des bottes dans le seul dessein de pouvoir se contenter du massage.

Ceci s'atteste dans le hadith d'al-Moughira ibn Shou'ba (P.A.a). En effet, quand il voulut retirer les bottes du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) pour lui laver les pieds, ce dernier lui dit : laisse-les, je les ai portées alors que mes pieds étaient propres . Et il se contenta de leur massage » (rapporté par al-Boukhari, 206 et par Mouslim 274). Ce qui indique que le massage est préférable pour le porteur de bottes.

Cela s'atteste encore dans ce hadith rapporté par at-Tirmidhi (96) d'après Safwan ibn Asal (P.A.a) qui dit : Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) nous donnait l'ordre d'effectuer un massage sur les bottes que nous portons après avoir acquis l'état de propreté rituelle. La validité de cet ordre est de trois jours pour le voyageur et d'une journée et une nuit pour le résident (jugé bon par al-Albani dans Irwa al-Ghalil, 104). L'ordre de pratiquer le massage indique qu'il est préférable pour le porteur de bottes.

Cheikh al-islam Ibn Taymiyya dit : « Le mot décisif est que ce qui est préférable pour chacun c'est ce qui est plus conforme à l'état de ses pieds. Le lavage est préférable pour celui qui a les pieds découverts et qui ne porte pas les bottes pour pouvoir se contenter du massage. C'était le cas du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) qui lavait ses pieds quand ils étaient nus et massait sur ses bottes quand il en portait.

Extrait d'al-Insaf, 1/378.

Dans Zad al-maad, 1/199, Ibn al-Qayyim dit :

« Il (le Prophète) traitait ses pieds sans façon : quand ils se trouvaient enveloppés dans des bottes, il ne les retirait pas mais effectuait le massage sur elles. Et quand ses pieds étaient nus, il les lavait et n'allait pas porter des bottes pour pouvoir recourir au massage.. Cet l'avis le plus modéré sur la question de savoir lequel du massage et du lavage des pieds est meilleur. Voilà les propos

de notre maître (c’est-à-dire Ibn Taymiyya).